

101907-2026 - Hange

Prantsusmaa – Maanteetransporditeenused – PRESTATIONS DE TRANSPORT ET RECONNAISSANCE DE FONDS ET SERVICES CONNEXES POUR LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS

OJ S 30/2026 12/02/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: RTM - Régie des Transports Métropolitains

E-posti aadress: Marchespublics@rtm.fr

Hankija õiguslik vorm: Eri- või ainuõigustega üksus

Võrgustiku sektori hankija tegevus: Linnarongi-, trammi-, trollibussi- või bussiteenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: PRESTATIONS DE TRANSPORT ET RECONNAISSANCE DE FONDS ET SERVICES CONNEXES POUR LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS

Kirjeldus: 1/ Le présent marché public a pour objet des prestations de transport et reconnaissance de fonds et services connexes pour la Régie des Transports Métropolitains. 2/ Le présent marché public est passé selon une procédure avec négociation, en application des articles L2124-3, R2124-4 et R2161-21 à R2161-23 du Code. 3/ Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles L2125-1.1° et R2162-2 et suivants du Code. 4/ L'accord-cadre est conclu avec un seul opérateur économique et exécuté : - en partie par l'émission de bons de commande, pour les prestations décrites dans les documents contractuels (dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et R2162-14 du Code) ; - et en partie par la conclusion de marchés subséquents pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre (conformément aux articles R2162-7, R2162-11 et R2162-12 du Code). 5/ En application de l'article R2162-4 du Code, le marché public est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement sur sa durée initiale (2 ans), à savoir : 3 500 000 Euros HT. Pour chaque période de reconduction, le montant maximum d'engagement est de 1 750 000 Euros HT. 6/ Le présent accord-cadre est un marché de services. Il se réfère au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de Fournitures Courantes et de Services (CCAG/FCS), approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Cette pièce générale réputée connue par les entreprises est non fournie dans le présent dossier. 7/ La durée initiale de l'accord-cadre est de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible de manière tacite quatre fois, sauf décision écrite contraire de la RTM, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de six (6) ans. 8/ Au stade des candidatures, les documents transmis avec l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) figurent dans le Règlement de la consultation "Phase candidature" joint en annexe de l'AAPC. Les candidats doivent obligatoirement transmettre leur candidature (et leur offre en phase ultérieure) de façon dématérialisée via le site www.achatpublic.com. En phase ultérieure, la RTM mettra à disposition le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

complet aux candidats admis à déposer une offre, via le site www.achatpublic.com qui fournira à ces derniers les modalités de téléchargement. Les candidats devront transmettre leur offre obligatoirement de façon dématérialisée via le site Internet achatpublic.com.

Menetluse tunnus: 0ecada2a-70b7-4741-acce-358e3686bb3e

Sisemine tunnus: 2025121 (ML)

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 60100000 Maanteetransporditeenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Bouches-du-Rhône

Riik – jaotus (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Pour présenter sa candidature, le candidat transmet les documents énumérés dans le Règlement de la consultation, "Phase candidature", joint en annexe du présent Avis d'Appel Public à la Concurrence. Il est précisé que le DUME est accepté pour la présentation des candidatures. - Le formulaire DC1 "Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants" (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Le candidat indique le ou les lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée. - Le formulaire DC2 "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). - Une liste des principales références pour des prestations similaires à l'objet du marché pour lequel la candidature est présentée, au cours des trois dernières années (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). Les références détailleront notamment l'objet, le montant, la date et le caractère public ou privé du destinataire et le cas échéant le nom dudit ou desdits destinataires (références qui concernent soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Les références peuvent concerner d'autres éventuels opérateurs économiques dans le cas où leurs capacités doivent être prises en compte). Les références peuvent concerner soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule, soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Afin de faciliter la présentation des références, le candidat renseigne l'annexe 1 du DC2 relative à la présentation des références. - Le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles (à ce titre, le candidat renseigne la rubrique F1 du formulaire DC2)

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 0,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/25/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Ainult siseriiklikest õigusaktidest tulenevad kõrvalejätmise alused:

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: PRESTATIONS DE TRANSPORT ET RECONNAISSANCE DE FONDS ET SERVICES CONNEXES POUR LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (RTM)
Kirjeldus: Le présent marché public a pour objet des prestations de transport et reconnaissance de fonds et services connexes pour la Régie des Transports Métropolitains. Il comprend les prestations et services connexes suivants : - La maintenance financière des équipements automatiques de vente, des échangeurs de monnaie et l'accompagnement des convoyeurs de fonds (Chapitre 1 du CCTP) ; - Les dessertes en véhicules blindés (Chapitre 2 du CCTP) ; - La maintenance financière et/ou le réapprovisionnement en bobines des distributeurs automatiques du réseau de surface de la RTM et du périmètre métropolitain (Chapitre 3 du CCTP) ; - Les dessertes en véhicules légers (Chapitre 4 du CCTP) ; - La reconnaissance et le comptage des fonds et valeurs et remise en banque (Chapitre 5 du CCTP) ; - La mise à disposition d'automates de dépôt de fonds sur des sites du périmètre du réseau de transport en commun métropolitain et prestations associées (Chapitre 6 du CCTP). En application de l'article R2162-4 du Code, le marché public est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement sur sa durée initiale (2 ans), à savoir : 3 500 000 Euros HT. Pour chaque période de reconduction, le montant maximum d'engagement est de 1 750 000 Euros HT. La durée initiale de l'accord-cadre est de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible de manière tacite quatre fois, sauf décision écrite contraire de la RTM, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de six (6) ans.
Sisemine tunnus: 2025121

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 60100000 Maanteetransporditeenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 6 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 4

Muu informatsioon uuendamise kohta: La durée initiale de l'accord-cadre est de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible de manière tacite quatre fois, sauf décision écrite contraire de la RTM, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de six (6) ans. Le contrat peut faire l'objet d'une reconduction anticipée en cas d'atteinte du montant maximal d'engagement attaché à chaque période. En application de l'article R2112-4 du Code, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction du contrat.

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont issus du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE).

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 66

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de trois sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (60%) : Qualité des moyens humains et matériels dédiés aux prestations (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (30%) : Qualité de l'organisation mise en œuvre pour l'exécution des prestations (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique). - Sous-critère 3 (10%) : Performance des mesures de protection de l'environnement (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 3 du mémoire technique).

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 34

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_JQW7i2uniP

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_JQW7i2uniP

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 13/03/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Pas de code d'obligation d'exécution

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code. Rahastamiskord: Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de fonctionnement de la Régie des transports Métropolitains (RTM). Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 30 jours compté à partir de la date de réception de la facture, émise après réception des prestations, constitutive de la demande de paiement en

vertu de l'article R2192-10 du Code. Les dispositions relatives à l'avance et aux acomptes sont précisées dans le Règlement de la consultation "Phase candidature" joint au présent Avis d'Appel Public à la Concurrence.

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: RTM - Régie des Transports Métropolitains - Tribunal administratif de Marseille

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel et référé contractuel dans les conditions et délais prévus aux articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile, et en vertu de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTM - Régie des Transports Métropolitains

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: RTM - Régie des Transports Métropolitains

Registreerimisnumber: 05980406200087

Postiaadress: 79, boulevard de Dunkerque

Linn: Marseille

Sihtnumber: 13235

Riik – jaotus (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: Marchespublics@rtm.fr

Telefon: 04 91 10 52 25

Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_6dQX30wUwT

Hankija profiil: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Muud kontaktpunktid:

Ametlik nimi: Tribunal administratif de Marseille

Postiaadress: 31 rue Jean-François Leca

Linn: Marseille

Sihtnumber: 13 002

Riik – jaotus (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telefon: 04 91 13 48 13

Faks: 04 91 81 13 87

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 392e5858-c3c8-44eb-9622-1bdd4b9568ee - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 17

Teate saatmise kuupäev: 11/02/2026 11:04:15 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 101907-2026

ELT S väljaande number: 30/2026

Avaldamise kuupäev: 12/02/2026